

LETTRE D'INFORMATIONS 2025

Queuilloises et Queuillois, chers administrés,



Pour débuter ces quelques lignes, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune. Permettez-moi tout d'abord, de remercier nos secrétaires, mes remerciements aussi à l'ensemble du personnel communal pour leur présence compétente à nos côtés, pour être auprès des habitants et entretenir notre village. Je tiens à exprimer ma gratitude aux bénévoles des associations qui animent notre commune. Merci à la Communauté de communes de COMBRAILLES SIOULE ET MORGE et à ses agents pour leur soutien sur les différents projets. Pour clôturer la rubrique des remerciements, un merci tout particulier à notre instituteur Alexandre CROUZET pour son implication sans faille.

Un changement structurel pour la commune a été annoncé et expliqué aux habitants lors d'une réunion publique, le transfert de la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2026 au Syndicat Mixte de Sioule et Morge.

Des travaux de voirie repoussés plusieurs fois suite au sinistre grêle ont pu avoir lieu et j'en félicite l'entreprise pour leur réalisation rapide.

Concernant le sinistre grêle, l'église et son clocher sont en bonne voie de réception après une nouvelle inquiétante d'infestation d'insectes en charpente et d'un défaut d'étanchéité alourdissant la facture d'un peu plus de 5 000 euros.

Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines manifestations

Stéphane CANUTO, Maire de QUEUILLE, les Adjoints et conseillers municipaux

Mairie

Tel : 04 73 86 70 80

Site internet : www.queuille.fr

Mail : mairiedequeuille@gmail.com

Secrétariat ouvert lundi et mardi de 9h à 17h ; mercredi de 14h à 17h30 ; vendredi de 9h à 12h30

Médiathèque

Mail : biblio.queuille@gmail.fr

Ouverture : vendredi de 16h à 18h

Salle des fêtes

Réservations : au secrétariat de Mairie ou

Tel: 06 99 25 39 84 ou 06 61 31 39 80

Ecole

Mail : ecole0630640d@ac-clermont.fr

Tel : 04 73 86 93 92

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée au Monument aux Morts, à 10 heures 30, sous le soleil, accompagnée du corps de sapeur-pompiers des ANCIZES.

Monsieur le Maire a donné lecture du message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Les élèves de l'école élémentaire publique du village ont aussi participé activement à cette Commémoration en lisant le message transmis par l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) ; précisant que la Seconde Guerre Mondiale a été le conflit le plus meurtrier de tous les temps avec 100 millions de combattants et 62 millions de victimes, en majorité des civils et des victimes de la Shoah.
Extrait du message de l'UFAC : « La commémoration du 8 mai 1945 est à la fois un acte de Mémoire, de Reconnaissance et un Symbole d'Espoir pour l'Avenir, soulignant l'importance de la Paix et de l'Unité en Europe et dans le Monde ».

Une gerbe tricolore a été déposée au pied du Monument aux Morts, suivie d'un convivial vin d'honneur servi à la salle polyvalente.
Merci à tous les enfants présents et plus particulièrement aux lecteurs.

Merci aux administrés et aux membres des diverses associations locales nous ayant fait l'honneur d'assister à la cérémonie.

Vœux du Maire



Pour la première fois du mandat, le samedi 25 janvier 2025, à 18 heures, le conseil municipal de QUEUILLE a organisé un moment convivial ouvert à tous les administrés et aux agents communaux pour présenter les vœux de nouvelle année. La salle polyvalente de QUEUILLE avait été endommagée par la grêle en juin 2022 et les réparations ayant été repoussées plusieurs fois, il n'avait pas été possible d'organiser cet évènement en 2023 et 2024.

Monsieur le Maire, dans son discours, a remercié les entreprises locales, les agriculteurs, les associations et les bénévoles qui s'impliquent dans la vie de la Commune et contribuent à son dynamisme, Il a également remercié les agents municipaux et l'instituteur de la classe unique qui s'investissent pleinement. Les élèves de l'école ont participé en offrant des dessins à leur maître d'école.
Il a ensuite retracé les travaux réalisés en 2024, ainsi que les achats de matériel et mobilier.



Il a insisté sur le recensement de la population actuellement en cours, sachant que les résultats conditionnent les dotations de l'État.
Sans plus attendre, au nom du Conseil Municipal, il a présenté ses meilleurs vœux pour 2025 en souhaitant que cette nouvelle année soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements, personnels et professionnels, qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, notamment pour ses concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.
Pour terminer son allocution, il a invité chacune et chacun à partager le pot de l'amitié, avec un buffet campagnard appétissant et savoureux. Il a été chaleureusement applaudi par l'assistance.

VISITE OFFICIELLE



J'ai été honoré ce 9 avril 2025, sous un soleil radieux, de recevoir Madame la sous-préfète de Riom Pascale RODRIGO, dans notre charmante commune de QUEUILLE. Cette visite a été l'occasion d'aborder de nombreux sujets tels que : l'école en classe unique, les TIG (Travaux d'Intérêts Généraux), le tissu associatif et les futurs projets. Toute ma gratitude à Cécilie de la savonnerie « Les Belles de Savon » pour son accueil et sa visite commentée permettant à Madame la sous-préfète de rencontrer un artisan passionné et passionnant ainsi que ses produits locaux.

Merci à Madame la sous-préfète pour cette agréable rencontre et la prise en compte des maux de nos communes, rurales, mais dynamiques.

Le repas des Aînés









Comme chaque année, le conseil municipal de QUEUILLE a organisé un repas offert aux personnes âgées de 65 ans et plus. Ce banquet amical a eu lieu à salle polyvalente de QUEUILLE le dimanche 19 janvier 2025 à midi.

Les Anciens de la Commune de QUEUILLE se sont donc retrouvés, ainsi que quelques élus de la Commune, pour partager un moment festif et convivial autour d'un excellent menu concocté par le traiteur Solignat de CHANAT LA MOUTEYRE.

L'animation musicale et en chansons avait été confiée à Aline Kralik et son musicien.

De plus, une surprise a ravi tous les convives : les élèves de l'école élémentaire de la Commune, en compagnie d'Alexandre, leur enseignant et Pauline qui les avait bien préparés, ont chanté, dansé, et entraîné dans leur élan tous leurs Aînés enchantés de ce moment intergénérationnel.

Anciens et jeunesses sont repartis repus et souriants.

Les Colis des Anciens

Comme chaque fin d'année, nos Aîné(e)s qui n'ont pas pu participer au repas organisé par le conseil municipal le dimanche 19 janvier 2025 pour raisons personnelles, de santé, ou hébergé(e)s en Maison de retraite, ont reçu un colis de douceurs.









Journée verte et citoyenne

Comme chaque année, le conseil municipal de QUEUILLE a organisé une journée verte le 12 avril. Malgré une météo capricieuse les forces vives ont pu faire avancer divers chantiers. Suppression d'une haie, divers désherbages, bricolage à l'école.

Cette journée c'est achevée sur un moment de convivialité fort agréable, comme dit l'adage après l'effort, le réconfort.

Réunion d'information



Le 25 mai 2025, la municipalité a organisé une réunion d'information concernant la décision de transfert de la compétence assainissement collectif au syndicat Mixte de SIOULE et MORGE. Ce transfert sera effectif au 1er janvier 2026.

Merci au président Mr Luc CAILLOUX pour sa disponibilité et ses explications claires.

Réunion du conseil communautaire



Le 5 juin 2025, à 19 heures, les membres du conseil communautaire de Combrailles Sioule et Morge se sont réunis dans la salle polyvalente, tout récemment rénovée à la suite d'un sinistre grêle. Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous et a fait part de son plaisir d'accueillir pour la première fois du mandat un conseil communautaire.
Il a retracé brièvement les particularités de la Commune, notamment la présence d'une savonnière, d'une potière, d'une boucherie, d'un restaurant, d'une buvette estivale et d'un Christ assis en bois polychrome dans l'église du village, sans oublier le célèbre Méandre qui attire beaucoup de touristes époustouflés par le magnifique point de vue sur la Boucle de la Sioule.
Monsieur Sébastien GUILLOT, Président de la Communauté de Communes, après avoir apprécié l'acoustique récemment installée, a débuté la réunion, puis a donné la parole successivement aux Vice-Présidents dans leurs domaines respectifs,
La séance s'est clôturée par un moment de convivialité autour d'un buffet campagnard.

Urbanisme



Parcelle communale C 203

La parcelle C 203, constructible, située au lieu-dit « Les Piogeaux », a été vendue au prix de 5 200 € à un particulier qui y fait bâtir sa maison d'habitation.

Parcelle AB N° 229

Afin de réaliser un mur de soutènement Rue de l'Edarou, au lieu-dit « Puy Gilbert », une parcelle de 30 m2 a été acquise auprès de Mr et Mme BORDOZ. Les travaux de voirie dans ce village ont été réalisés courant 2024 par la Communauté de Communes de Combrailles Sioule et Morge qui détient la compétence « voirie ».

Le petit paradis



Pour la saison 2023, après l'évaluation de plusieurs candidatures, Monsieur WASCH Baptiste a été choisi pour reprendre le bail de la buvette du méandre pour une ouverture durant 5 mois sur la période estivale et un loyer de 125 € par mois. Après une première saison réussie, Mr WASCH a décidé de continuer l'exploitation de la buvette en 2024, puis en 2025.

L'école

A la rentrée de septembre 2024, l'effectif de la classe unique était de 19 élèves ; il s'est élargi en cours d'année scolaire de 2 élèves supplémentaires. Les prévisions d'effectif évalué au cours de l'année scolaire 2024/2025 sont de 20 élèves à la rentrée de septembre 2025. L'enseignant de la classe unique a mené à bien de nombreux projets pédagogiques, notamment :

* Travail sur le thème du chant dans les arbres, avec réalisation d'un court-métrage
* Réalisation d'œuvres d'art sur le thème du champignon ; celles-ci seront exposées sur le site de la Chartreuse Sainte-Marie, pendant 4 mois à compter du 28 juin 2025
* Sortie scolaire de fin d'année à l'étang des Marsins sur la Commune voisine de St Georges de Mons à la découverte de la faune et de la flore locale et initiation à la pêche
* Participation des élèves à l'animation du repas des Anciens le 19 janvier 2025
* Spectacle de fin d'année scolaire le 21 juin 2025, suivi d'un repas festif.

Des travaux d'aménagements et de rafraichissement ont été effectués. Merci au bénévoles et à l'équipe municipale pour le travail de réfection des locaux scolaires, qui a permis une rentrée en classe unique digne et agréable.

JEUNESSE

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE (RCO)

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire**, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver soigneusement car des copies peuvent être demandées pour l'inscription à divers examens (permis de conduire, examens scolaires, etc...).

Comment se faire recenser pour le service national ?

Le recensement doit être effectué **auprès de la mairie de votre lieu de domicile**, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO », (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054).

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille de vos parents sur lequel vous apparaissez, et d'un justificatif de domicile de vos parents. La mairie réclame aussi un numéro de téléphone portable et une adresse mail du jeune recensé ou de ses parents.

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)

Après votre RCO vous serez convoqué par le service des armées afin d'effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) au siège du 92ème Régiment à Clermont-Ferrand.

Cette JDC permet aux jeunes Français d'être sensibilisés aux questions de défense, sur le rôle et les missions dévolus aux forces armées, sur les différents métiers existants au sein des armées. Elle donne également lieu à des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française. En fin de journée, un certificat de participation à la JDC vous est délivré, à conserver soigneusement de la même manière que l'attestation de RCO.

TRAVAUX

Voirie

Le programme de voirie établi au budget comprend :

- La reprise d'enrobé de la route située entre le bourg et le Marcha
- La pose d'un caniveau à Queuillette
- La reprise d'enrobé à la sortie de Queuillette
- Un mur de soutènement de la route à Puy Gilbert





Route du barrage

Après l'effondrement d'une partie d'un accotement sous la route du barrage, la municipalité a été dans l'obligation de condamner le passage, le temps que les travaux de remise en état soient réalisés.

Après un 1er devis très élevé établi à 62 420€, un 2nd devis plus accessible a été établi en juillet 2023 à hauteur de 25 878€. Suite au blocage des travaux par la police de l'eau, une période convenable pour toutes les parties a été trouvée pour un début des travaux en février 2024. Malheureusement l'entreprise retenue n'a plus souhaité réaliser les travaux et a contraint la municipalité de chercher de nouveau une entreprise. Suite à une nouvelle prospection, un nouveau devis a été établi à hauteur de 64 905€. La municipalité n'a pas d'autre choix et a donc accepté celui-ci. Les travaux sont achevés et la voie ouverte à la circulation,

Salle des fêtes

Suite au sinistre de la grêle et l'effondrement d'une partie du plafond, la municipalité n'a pas trouvé d'expert pouvant garantir la possibilité d'utiliser en sécurité la salle en l'état.

Enfin, courant 2024, l'acoustique et le plafond ont été réparés ; la salle polyvalente est à présent opérationnelle et a déjà accueilli l'activité gym séniors du CLIC (lundis de 15h45 à 17h15), le repas des Anciens en janvier 2025, la cérémonie des Vœux de la Municipalité le 25 janvier 2025, le repas organisé par l'Association de Chasse à l'occasion de la Fête du Pain, une réunion publique d'informations communales, une réunion initiée par AXA Assurances Santé pour présenter leurs prestations, et aussi plusieurs locations à titre privé, payantes.

Bâtiments

- L'église s'est vue recouverte d'une nouvelle toiture suite à l'orage de 2022, le clocher sera bientôt en travaux lui aussi.
- Il nous restera à faire les dômes des ateliers municipaux et les garages de la savonnerie,
- Un mur du cimetière fortement dégradé sera repris en cours d'année.
- Deux chauffe-eau ont du être changés dans deux logements communaux.

ZAC de Queuille

CHIMIREC

Les travaux de construction de l'entreprise CHIMIREC sont terminés et la mise en exploitation du site a débuté en fin d'année 2024.

Parc photovoltaïque « Soleil de la Viouze »

Le parc est totalement achevé, couplé au réseau électrique et en fonctionnement.
Son exploitation est soumise à l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) qui pour ce parc doit rapporter annuellement 8 133.00 euros pour l'intercommunalité et 3 253.00 euros pour la commune.
Des chèvres et des poneys paissent sous les panneaux, permettant un entretien naturel du site.



Mr LE PROVOST Xavier a été recruté en qualité de titulaire à temps complet de 35 heures hebdomadaires, comme adjoint technique principal de 1ère classe exerçant les fonctions d'agent polyvalent des interventions en milieu rural.



Achat d'un tracteur-tondeuse

Un tracteur-tondeuse autoporté de marque HUSQVARNA Rider a été acheté au prix de 7 000 €.



Achat d'une remorque

Une remorque de marque SENTAR a été achetée au prix de 1 060 €, nécessaire pour le transport du tracteur-tondeuse dans les différents villages.

SUBVENTIONS ET ACTIONS SOCIALES

Subventions octroyées en 2024

- Coopérative scolaire de l'école de Queuille, pour voyage scolaire ➔ 500 €
- Coopérative scolaire de l'école de Queuille pour fournitures scolaires ➔ 300 €
- Cadeaux de Noël pour les élèves de l'Ecole de Queuille ➔ 500 € versés à l'APE organisatrice de l'Arbre de Noël
- Association de Chasse de Queuille, pour organiser un ball-trap ➔ 300 €

Subventions prévues en 2025

- Coopérative scolaire de l'école de Queuille, pour fournitures scolaires ➔ 300 €
- Cadeaux de Noël pour les élèves de l'Ecole de Queuille ➔ 500 € versés à l'APE organisatrice de l'Arbre de Noël
- Collège public des ANCIZES COMPS, pour voyage scolaire ➔ 200 € (pour 2 élèves de 3ème habitants de Queuille)
- Sur demande, suivant les projets, d'autres subventions peuvent être attribuées en cours d'année.

Action sociale envers les agents

Comme les années précédentes chaque agent reçoit en fin d'année un chèque cadeau et un colis pour Noël d'une valeur globale de 222 € en 2024, inchangée en 2025.

PROJETS 2025

Investissements budgétisés

1) Frais d'étude thermique d'un logement locatif communal, pour 5 000 €
2) Fonds de concours voirie route du barrage, pour 5 500,00 €
3) Fonds de concours pour voirie 2025, pour 26 100,00 €
4) Alimentation basse tension souterraine au lieu-dit « Les Chanôts » afin de viabiliser des parcelles de terrain communales constructibles, pour 2 x 2 980 €
5) Optimisation du système de gestion de l'éclairage public, pour 590 € (en restes à réaliser 2024)
6) Rénovation éclairage public bourg – 1ère tranche, pour 18 100 € (en restes à réaliser 2024)
7) Rénovation éclairage public Place du Marcha, pour 7 300 €
8) Réparations suite à sinistre grêle de juin 2022 de l'église et autres bâtiments communaux, pour 41 672,57 € (en restes à réaliser 2024)
9) Achat de matériel et mobilier de bureau, pour 1 300,00 €
10) Achat d'un tracteur tondeuse pour 6 000,00 €
11) Achat d'une auto-laveuse pour le nettoyage de la salle polyvalente, pour 2 000,00 €
12) Achat d'électro-ménager pour l'équipement de la salle polyvalente, pour 5 000,00 €
13) Achat d'une remorque, pour 2 000,00 €
14) Travaux supplémentaires sur l'église (charpente, pignon et zinc), pour 7 000,00 €
15) Réfection d'une partie du mur du cimetière, pour 2 900,00 €

ETAT CIVIL 2024 et 2025

Seuls les actes d'état civil dont les intéressé(e)s ou les familles ont donné leur accord pour publication sont inscrits ci-dessous.

NAISSANCES

Aristide Hugues Jean LOPEZ, né le 14 avril 2024 à Beaumont (63), fils de Julien LOPEZ et de Marie-Pierre BARADUC, domiciliés 7 Rue de l'Edarou – Puy Gilbert 63780 QUEUILLE

Eléana MEZZAROBBA, née le 26 janvier 2025 à Clermont-Ferrand (63), fille de Benoît MEZZAROBBA et de Cloé PEREIRA DA CRUZ, domiciliés 4 Rue du Tilleul – Montfaucon 63780 QUEUILLE

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE et PACS

Stéphane MARGUIN et Gwenaëlle BATTAIS pacsés le 13 juin 2024

Benoît MEZZAROBBA et Cloé PEREIRA DA CRUZ pacsés le 31 janvier 2025

Noémie MISSONNIER et Yoshew GRIBALDO pacsés le 3 mars 2025

Florent VIDAL et Careine LECLERE mariés le 23 mars 2025

Félicitations et vœux de bonheur

DECES

MACHEBEUF Hélène Eliane Huguette, veuve MOREL, décédée le 21 juin 2024 à Pont-de Veyle(01), née à Queuille

JOUHANDON Marie-Cécile, veuve DELARBRE, décédée le 1er décembre 2024 aux Ancizes-Comps

Jean FERRANDON, décédé le 7 janvier 2025 à Riom (63), domicilié 4 Rue des Hirondelles – Montfaucon 63780 Queuille

Sincères condoléances aux familles